

Offrir à tous les jeunes, les moyens d'agir, d'espérer et de vivre l'engagement collectif

Une interview de Ines Minin, Présidente Nationale de la JOC

Economie & Politique : - *Quelle a été votre démarche pour élaborer vos propositions sur l'emploi des jeunes, notamment votre grande enquête, quels sont les obstacles essentiels auxquels les jeunes sont confrontés, quelles sont leurs aspirations et quels enseignements en tirez vous ?*

Ines Minin : Nos propositions sont issues de ce que vivent les jeunes et plus particulièrement ceux des milieux populaires. Tout au long de la campagne «Emploi : Atout Jeunes !» la JOC a offert les moyens aux jeunes de se rencontrer, de réfléchir, d'échanger avec des experts et d'autres organisations. Nous avons commencé par donner la parole aux jeunes à travers l'enquête JOC - CSA, avant d'organiser plus de 200 tables rondes locales. Les réflexions et propositions de ces dernières ont été synthétisées et enrichies à travers le « Blog Notes Emploi ». Celui-ci a permis de soumettre à nouveau des propositions concrètes à la réflexion des jeunes. Enfin, les résultats du « Blog Notes » ont mis à jour des propositions qui ont été débattues avec des responsables associatifs, syndicaux, politiques et des employeurs lors des Etats Généraux. Suite aux débats, les délégués ont adopté 11 propositions pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes. Lors de cette rencontre, nous avons également adopté « la Charte pour l'emploi des jeunes » à destination de la société civile, des employeurs, des élus et des jeunes eux-mêmes. Avec cette campagne et plus particulièrement lors de ces Etats Généraux, nous avons fait la démonstration de la capacité des jeunes à réfléchir sur les grands débats de société.

E & P : *Vous venez de tenir vos Etats généraux : - quelles propositions d'avancées sociales s'y sont dégagées ? - quels enseignements tirez vous de ces journées ?*

Ines Minin : Les propositions adoptées visent une meilleure orientation des jeunes en incluant un temps minimum qui lui serait dédié dans le parcours scolaire, une formation au droit du travail, la démocratisation des concours, la rémunération des stages et un meilleur suivi des apprentis. Concernant l'insertion et la précarité, les propositions appellent à un meilleur accompagnement des chômeurs, à la sécurisation des parcours professionnels, à un meilleur encadrement des contrats aidés et à l'application effective de la Charte de la diversité. Au regard de l'emploi, les propositions insistent sur le renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail, sur la nécessité d'informer les jeunes sur les dispositifs de formation professionnelle, sur l'importance de la syndicalisation et enfin sur l'implication des jeunes dans les décisions de l'entreprise.

Beaucoup de jeunes ont du mal à croire qu'il est encore possible de changer les choses. Nous voulons leur montrer que ceci est pourtant possible et que pour cela, s'organiser, adhérer à une association, un syndicat ou un parti est utile et efficace. Nous allons développer des outils permettant de porter localement les propositions. Ces outils seront offerts à tous les jeunes, jocistes ou non. « La Charte pour l'emploi des jeunes » est un outil concret d'engagement citoyen. Portée localement, les jeunes pourront voir par eux-mêmes les résultats de leur implication. La réflexion de la JOC ne s'arrête pas aux Etats Généraux. Nous continuons nos recherches pour un service local de l'emploi et de la formation, pour accompagner les jeunes et les entreprises, pour favoriser la participation des salariés dans l'organisation du travail et le développement économique. Les jocistes seront disponibles pour contribuer à un débat et à des initiatives sur la sécurisation des parcours professionnels et sur les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir.

E & P : *La suite de la campagne : - quelles initiatives pour faire avancer ces revendications ?*

Ines Minin : Sur l'ensemble des villes où nous sommes implantés et là où d'autres jeunes le souhaiteront, nous allons agir autour d'initiatives locales issues des tables rondes et des propositions adoptées lors des Etats Généraux. La JOC donne rendez-vous le 16 décembre 2006 pour une grande journée d'action. Les jocistes rencontreront les jeunes de leur ville pour les inviter à signer «la Charte pour l'emploi des jeunes» et à s'engager autour des initiatives locales. Début 2007, la JOC éditera un livre sous forme de lettre ouverte pour rappeler l'exigence des jeunes de milieux populaires. Nous voulons faire de ce livre un porte voix pour ces jeunes auprès de tout ceux qui prennent des décisions pour nous, pour qu'enfin, l'avis des jeunes soit pris en compte. La JOC ne sera pas absente des échéances électorales. Nous voulons que tous les jeunes de milieux populaires puissent prendre leur place dans ces débats. Nous offrirons les moyens de comprendre et de maîtriser les enjeux des prochaines élections, d'aller voter et de faire des choix librement et consciemment.

Enfin, nos réflexions sur l'emploi de jeunes vont s'élargir à la dimension européenne principalement lors de la rencontre européenne des JOC qui aura lieu en France du 3 au 5 août 2007. ■

Plus d'information sur www.joc.asso.fr

La Charte pour l'emploi des Jeunes

Charte adoptée

Lors des États généraux
pour l'emploi des jeunes

Le dimanche 1^{er} octobre 2006
à la Défense

Préambule

L'emploi ?

- « C'est la faute des jeunes qui n'ont pas d'expérience... »
- « C'est la faute des politiques qui ne comprennent rien à la situation... »
- « C'est la faute des entreprises qui ne pensent qu'à faire du pognon... »
- « C'est à cause des associations et des syndicats qui ne se battent pas sur les bons combats... »

Arrêtons de nous renvoyer la balle ! Travaillons ensemble !

Tous responsables et à la fois tous acteurs. Rien ne définit aujourd'hui les rôles de chacun dans la lutte contre le chômage et l'amélioration de la vie au travail. C'est pourtant la première préoccupation des Français ! Cette préoccupation dépasse nos frontières, le BIT (Bureau international du travail) comptait, en 2005, 192 millions de chômeurs dans le monde, dont 88 millions de jeunes (source : ONU 2003). Définissons nos rôles, nos relations de partenariat dans la lutte à mener pour l'emploi et pour une vie meilleure dans l'emploi !

La Charte pour l'emploi des jeunes veut inciter l'ensemble des acteurs de l'emploi à s'engager durablement pour des pratiques en faveur de l'emploi des jeunes et de son amélioration.